

PRÉSENTATION DE DISPOSITIF

WWOOFING

le WWOOFing est un mouvement qui permet des échanges de savoirs et d'entraide entre individus de tout horizon et des agriculteurs bio, des particuliers « écolos ». Les valeurs de base sont la confiance, la tolérance et la générosité.

Objectifs

- Permettre à chacun d'apprendre les techniques de l'agriculture biologique, la biodynamie, la permaculture...- Offrir aux citoyens une expérience de vie et de fonctionnement des fermes,
- Expérimenter d'autres modes de vie sains, alternatifs,
- Avoir plus d'informations, comprendre le mouvement biologique et participer à son développement,
- Donner confiance pour se diriger vers un mode de vie auto-suffisant,
- Visiter la région où vous êtes et vous intégrer à la vie locale,
- Faire connaissance avec des personnes désireuses de partager leurs savoirs et leur quotidien.

Comment ça marche ?

Il faut se rendre sur le site :

<https://www.woof.fr>

Devenir WWOOFER

Pour faire du WWOOFing en France, vous devez être adhérent de l'association WWOOF France en réglant une cotisation (tarifs ci-dessous). Une fois adhérent, vous aurez accès à la liste des hôtes que vous pourrez contacter afin d'organiser votre séjour. La liste contient les détails complets de nos 1 700 hôtes (activités, périodes d'accueil, hébergements, régions, ...) qui travaillent de façon biologique.

L'adhésion à l'association WWOOF France ne vous donne accès qu'à la liste des fermes en France. Si vous désirez faire du WWOOFing dans un autre pays, visitez le site de [WWOOF International](#) qui vous donnera toutes les informations adéquates.

Devenir HÔTE

Pour être hôte WWOOF, vous devez être adhérent de l'association WWOOF France en réglant une cotisation (tarifs ci-dessous). Devenir un hôte vous donne la possibilité de connaître de nouvelles personnes venues du monde entier, avec l'envie de partager des moments forts. Le WWOOFeur qui vous rendra visite vous accompagnera dans vos tâches quotidiennes, là où vous lui montrerez votre savoir, vos astuces (au jardin, au potager, au verger, aux fleurs, aux animaux, ...) à raison d'un maximum de vingt-cinq heures par semaine en fonction de chacun.

Attention : Un WWOOFeur ne doit en aucun cas remplacer un salarié, il n'a pas d'obligation de rentabilité, il n'y a pas de lien de subordination. Si vous recherchez de la main d'œuvre adressez-vous au Pole Emploi de votre région !

Contact

- Si vous êtes un hôte : contactez directement alexandra@woof.fr



- Si vous êtes un WWOOFeur : contactez directement virginie@woof.fr

Permanences téléphonique : lundi 14h-17h 06 08 76 89 45
mardi 9h-12h : 07 60 24 77 31
mercredi 07 68 28 68 48

Adresse : WWOOF France
La Beunaz
74500 Saint-Paul-en-Chablais

Sources

<https://www.woof.fr/>